



INFORMATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS :

Le **Passeport-vacances Delémont et région** est ouvert aux enfants dès 6 ans, en âge de scolarité obligatoire, domiciliés et scolarisés dans le district de Delémont uniquement.

Le passeport-vacances offre deux sortes d'activités :

1. **Activités sans inscription :** Activités à faire avec tes parents n'importe quand durant les deux semaines du passeport.
2. **Activités avec inscription :** Activités en groupe sous la responsabilité d'animateurs. Les inscriptions (choix de 2 activités minimum par jour sauf les samedi) se font par tirage au sort à la fin de la période d'inscription, avec 1 activité « coup de ♥ » prise en priorité, dans la mesure du possible. Le tirage au sort effectué, l'activité attribuée ne sera pas modifiable et sera facturée. Les activités restées incomplètes pourront ensuite être repourvues (inscription en ligne, par ordre d'arrivée).

Le passeport-vacances sert également d'abonnement général sur le réseau vagabond du 6 août au 18 août. L'enfant devra le porter au cou durant toute la durée du passeport.

Enfin, chaque enfant aura au maximum 8 activités retenues.

PRIX DU PASSEPORT :

- Pour 1 enfant dont les parents sont membres du CCRD : CHF 40.00
- Pour 1 enfant dont les parents ne sont pas membres du CCRD : CHF 50.00
- Si plusieurs enfants de la même famille s'inscrivent, chaque enfant paie CHF 5.00 de moins.
- Nouveauté : rabais de 10% sur le prix de base du passeport pour les détenteurs d'une carte BCJ, soit les membres du Club BCJ.

Attention, certaines activités sont avec un supplément !

Les suppléments seront facturés en même temps que le forfait du passeport.

INSCRIPTIONS :

Chaque enfant peut s'il le souhaite participer à **deux** activités avec inscription **par jour**. Il doit proposer minimum deux choix par jour (sauf pour le samedi) lors de l'inscription mais peut en proposer beaucoup plus. La répartition se fera selon le nombre d'inscriptions reçues dans la limite des places disponibles. Lorsqu'une activité est notée avec la mention « nombre de places limitées », cela signifie que l'activité ne pourra être dédoublée et qu'il est prudent de choisir une troisième activité au moins.

L'inscription au passeport et le choix des activités se font depuis notre site www.ccrd.ch dès le mardi 8 mai. L'application est adaptée au téléphone portable toutefois il est indispensable d'avoir une adresse mail pour s'inscrire. Les enfants qui n'ont pas accès à internet peuvent obtenir le programme papier sur demande au CCRD. **Dernier délai pour les inscriptions : le lundi 4 juin 2018.**

L'attribution des activités se fera par tri automatique, en fonction des places disponibles, au terme du délai d'inscription. L'enfant recevra son passeport par la poste avec la facture. Il pourra en tout temps consulter son passeport sur Internet et le compléter avec les activités

encore disponibles. L'inscription aux activités est validée uniquement après réception du paiement du prix du passeport.

Quelques conseils : Fais bien ton plan, et réfléchis avant de faire ton choix et de t'inscrire. Ne choisis pas une activité que tu as déjà faite l'année passée. Les activités qui te sont proposées, sont en fonction de ton âge au moment du passeport.

Si tu laisses tomber une activité pour laquelle tu as la chance d'avoir été pris, tu enlèves à un copain la possibilité d'occuper la place!

Ne pouvant malheureusement garantir que tous les enfants intéressés par une activité puissent y participer, nous faisons appel à la compréhension et à la bonne volonté de chacun.

Si vous rencontrez des difficultés financières particulières, veuillez prendre contact avec le service d'aide ponctuel de Pro Juventute.

En cas de non paiement jusqu'au délai indiqué sur ladite confirmation, l'entrée au Passeport-vacances sera refusée.

L'inscription au Passeport-vacances atteste que vous avez pris connaissance et que vous acceptez les conditions générales.

CONDITIONS GENERALES :

Les enfants sont encadrés pendant l'activité par des adultes responsables. Ils sont accompagnés durant le trajet par des parents ou des bénévoles.

Les passeports ne sont pas remboursés même en cas d'annulation de certaines activités. Pour les activités à supplément qui seraient annulées, l'organisation remboursera le montant du supplément, au bureau du CCRD.

En cas d'annulation de l'inscription du passeport, les activités seront remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical. Dans ce cas, merci de nous communiquer par mail : le nom, le jour et l'heure de l'activité annulée / le nom et le prénom de l'enfant / le nom et le prénom du titulaire du compte / le nom de la banque ou préciser si compte postal / le numéro de compte.

Les délais d'inscription et de paiement doivent être respectés.

Durant les activités, les enfants peuvent être photographiés. En cas de besoin, le CCRD se réserve le droit d'utiliser ces photos, de manière anonyme.

Les coordonnées de l'enfant seront communiquées aux participants de l'activité choisie.

Tout enfant indiscipliné ou imposé à une activité sans avoir été autorisé par un membre du Passeport-vacances sera refusé à l'activité.

TRANSPORT :

La prise en charge des enfants se fait soit sur le lieu de départ d'un moyen collectif de transport (par ex. la gare de Delémont), soit sur le lieu même de l'activité. L'explicatif de l'activité informe de l'heure et du lieu de la prise en charge. Le passeport de vacances sert d'abonnement Vagabond pendant toute la durée du passeport. La gratuité est également valable sur les transports urbains delémontains (TUD). Les enfants ne sont accompagnés par des adultes que dans la mesure où cela est mentionné dans le programme des activités.

Tout enfant qui désire monter ou descendre à une autre gare que celle de Delémont doit impérativement avoir prévenu les organisateurs à l'avance.

Pour d'autres activités, le transport se fera à titre privé jusqu'au lieu de rendez-vous fixé et à l'heure prévue. Dans ce cas, merci de favoriser le co-voiturage.

Si l'enfant n'est pas à l'heure au lieu de rendez-vous fixé, il sera considéré comme absent et ne sera pas attendu. Il reste dans ce cas sous la responsabilité de ses parents.

! Les parents s'engagent à venir rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure indiquée et au lieu de rendez-vous. !

BENEVOLES :

Nous cherchons une centaine d'accompagnants pour le passeport ! les personnes disponibles pour accompagner les enfants à une activité sont les bienvenues.

les parents disponibles pour accompagner les enfants à une activité sont les bienvenues. Ils pourront s'inscrire sur le site Internet comme accompagnant dès que les activités de leurs enfants seront confirmées.

Pour les personnes sans enfants qui souhaitent participer au passeport comme accompagnant trouveront la liste des activités pour lesquelles nous manquons d'accompagnants, sur notre site. Merci ensuite de nous contacter par mail à bureau@ccrd.ch

ASSURANCES ET RESPONSABILITES :

Les enfants confiés doivent être assurés contre les accidents par les parents. La responsabilité de l'organisateur pour les dommages subis ou commis par les enfants se limite à partir du moment où l'enfant a été confié à l'animateur et se termine dès que l'animateur signale la fin de l'activité et prend congé de l'enfant. L'organisateur n'est pas responsable des conséquences dues à des comportements excessifs, inappropriés et non respectueux des consignes.

Les parents dont les enfants doivent prendre certains médicaments ou sont sujets à des problèmes de santé et allergies sont priés d'avertir impérativement le CCRD qui informera les responsables de l'activité.

En cas d'empêchement majeur, téléphoner ou laisser un message directement au responsable de l'activité (numéro figurant sur votre confirmation d'activité) ou au 032 422 50 22 ou 079 602 17 08 (Passeport- vacances – CCRD) ou sur bureau@ccrd.ch.

Au nom du Passeport-vacances de Delémont et région, le Centre Culturel du District de Delémont (CCRD) vous souhaite un

BON PASSEPORT-VACANCES 2018 !